

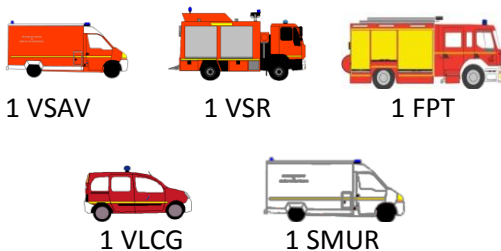
# PARTAGE D'EXPERIENCE

## CONTEXTE

Le 3 mars 2015 à 18h30, les secours sont engagés pour un accident de la circulation hors agglomération impliquant un véhicule léger seul. Ce dernier a heurté un poteau électrique. Il fait nuit et il pleut. Les premiers témoins évoquent la présence d'arcs électriques et d'une victime sans réaction dans le véhicule.



### MOYENS ENGAGES AU DEPART



### SITUATION A L'ARRIVEE DES SECOURS

- Une VL seule est impliquée ;
- Un poteau électrique haute tension est couché au sol et arraché ;
- Les câbles sont peu visibles et à environ 3 mètres de la VL ;
- Une personne sans réaction se trouve dans le véhicule ;
- Des témoins sont à proximité de la zone à risque.

### PREMIERES ACTIONS LANCEES

- Réalisation d'un zonage réflexe supérieur à 5 mètres et évacuation des témoins ;
- Evaluation à distance pour estimer l'état de la victime ;
- Eclairage de la zone avec ballon éclairant du VSR.

### PREMIER MESSAGE DU CHEF D'AGRES VSR



« AVP adresse confirmée 1 VL seule ayant percuté un poteau HTA. 1 victime supposée DCD. Périmètre de sécurité établi. Je demande ErDF ».

Après l'arrivée sur les lieux du FPT et de la VLCC, le périmètre est confirmé. Le choix est fait de s'approcher du véhicule pour confirmer avec le SAMU le décès de la victime.

Sa désincarcération n'interviendra qu'après confirmation de la coupure de la ligne par l'agent ERDF sur les lieux.

## ZOOM SUR LA PRISE EN COMPTE DU RISQUE ELECTRIQUE SUR INTERVENTION

Les réseaux ErDF ou RTE entraîne de nombreux risques sur ce genre d'opération :

- Electrification/électrocution par contact direct ou indirect ;
- Apparition d'arcs électriques ;
- Chute de poteaux ou de pylône.

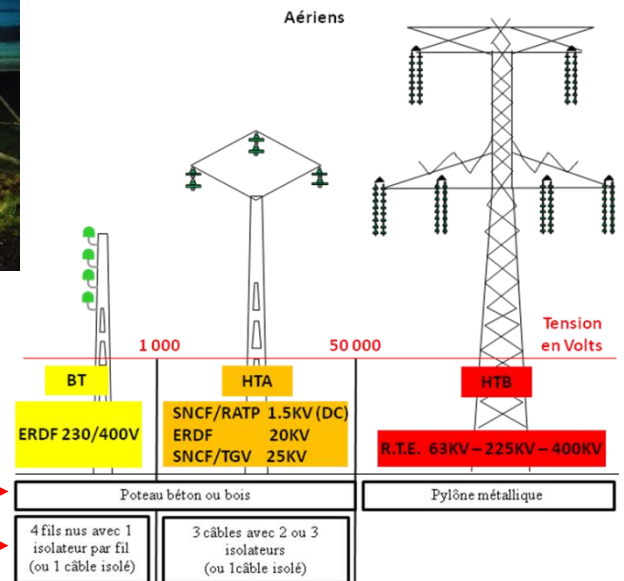
Un périmètre de sécurité pour les intervenants est par conséquent obligatoire. Celui-ci doit être adapté à la tension passante dans les câbles (en concertation avec l'agent ErDF, celui-ci peut être surdimensionné, en fonction de l'humidité au sol).

Pour déterminer la tension et donc le périmètre à établir, plusieurs éléments sont disponibles :

- La nature du poteau (Bois ou béton) ;
- Le nombre de câbles électriques ;
- La plaque d'identification apposée sur le poteau.

Sur cette intervention, la présence d'un poteau béton et de trois câbles non isolés indiquent la notion de Haute Tension A (HTA) pour laquelle :

- La tension présente est de 20000 volts ;
- Le périmètre à respecter est de trois mètres ;
- L'utilisation du lot électro-secours est obligatoire entre 0,6 et 3 mètres ;
- En dessous de 0,6 mètre, seule la perche du lot peut pénétrer sans que l'utilisateur ne soit dans cette zone.



PERIMETRES A RESPECTER			OBSERVATIONS
BT	230/400 V	1 m	Il est possible de pénétrer dans la zone de 1 mètre avec l'équipement de la valise électro-secours
HTA	20 KV	3 m	Il est possible de pénétrer dans la zone des 0.6 m à 3 mètres avec la valise électro-secours. En dessous seul la perche peut pénétrer.
HTB	63 KV 225 KV 400 KV	5 m	Ne pas pénétrer dans la zone des 5 mètres, même avec l'équipement de la valise électro secours.

DIRECTION  
DES OPÉRATIONS

SERVICE  
OPÉRATIONS

PARTAGE D'EXPERIENCE

